

AVANT-PROPOS

Pour la première fois, la *Revue de l'OFCE* aborde la question du travail des femmes et des discriminations dont elles font l'objet, autrement qu'en incidente à propos d'autres domaines d'études. Ce numéro est entièrement centré sur ce thème, et l'engagement est pris qu'une rubrique régulière lui sera désormais consacrée. Les articles publiés présentent des diagnostics, des interprétations et des conclusions pour les politiques publiques. Ils ouvrent également des débats.

Nous avons choisi de faire appel à de multiples compétences : économistes bien sûr, mais aussi sociologues et juristes. En effet, l'analyse des inégalités entre les femmes et les hommes ne peut être réduite à un seul aspect ; elle est nécessairement multidimensionnelle. Plus que toute autre, la réflexion sur l'activité des femmes résiste aux analyses issues d'une seule discipline. La compréhension de la manière dont se combinent les différents mécanismes de la ségrégation est essentielle pour définir ce que devraient être les politiques publiques d'égalité entre les sexes, dans leur importance, leur agencement, leurs priorités et leur cohérence. L'article de Françoise Milewski montre l'exigence de cette approche pluridisciplinaire pour appréhender les discriminations. Louis Chauvel remarque que si les femmes ont dépassé les hommes en termes de niveau d'éducation, elles sont loin d'en voir les conséquences sur leur salaire et leur accès aux différentes catégories socio-professionnelles. L'insertion des femmes sur le marché du travail est certes massive, mais les tendances sont-elles irréversibles ?

Maxime Parodi précise le sort des ouvrières relativement à leur confrères : elles ont plus souvent qu'eux des emplois non qualifiés et à temps partiel, et elles ont davantage été victimes des crises économiques des dernières décennies.

L'évolution des inégalités, leur ampleur, les nouvelles formes qu'elles prennent sont diversement appréciées selon les articles. Par exemple, la réduction de l'écart du taux de chômage entre les femmes et les hommes peut être présentée du point de vue de la persistance de cet

écart ou bien de la tendance à son effacement. Les articles de Bruno Coquet et de Margaret Maruani proposent des interprétations nuancées de ce phénomène. Margaret Maruani intègre à son analyse du chômage celle du développement de la précarité de l'emploi et de la pauvreté laborieuse des femmes.

Sophie Ponthieux et Dominique Meurs analysent les écarts de salaires entre les femmes et les hommes dans plusieurs pays européens. Le pouvoir explicatif des différents facteurs (temps de travail, type d'emploi, éducation, place du secteur public, discrimination pure...) varie d'un pays à l'autre. Yves de Curraize et Réjane Hugouenq soulignent les difficultés de mesure de la discrimination salariale et la prudence nécessaire quant à l'interprétation de ce qui est mesuré par les méthodes empiriques habituellement utilisées.

Les tâches familiales, qui restent encore aujourd'hui largement à la charge des femmes, freinent la marche vers l'égalité des sexes sur le marché du travail. Hélène Périvier montre, plus particulièrement, que la présence de jeunes enfants au sein du ménage pèse sur l'activité des mères. Elle conclut que sans une intensification de l'investissement public en structures d'accueil, les femmes ne pourront avoir accès au marché du travail à l'égal des hommes ; c'est une condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante. Quelles conclusions tirer des expériences internationales de l'articulation entre vies professionnelle et familiale ? Les participants-es au débat que l'OFCE a organisé sur le congé parental exposent leurs différentes appréciations et étendent la discussion à la prise en charge de la petite enfance en général. La confrontation des politiques publiques menées en la matière est riche d'enseignements.

L'inégal accès à l'emploi et la prise en charge différenciée de la parentalité se font sentir jusqu'au terme du cycle de vie : les pensions de retraite que les femmes perçoivent sont bien inférieures à celles des hommes. Carole Bonnet, Odile Chagny et Paola Monperrus-Veroni présentent de façon détaillée les systèmes de retraite de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Les auteures offrent une comparaison des modes de calcul des pensions, des avantages familiaux et des pensions de réversion de ces trois dispositifs ; elles exposent les réformes en cours et leur impact.

Quel rôle l'Europe joue-t-elle sur le développement de l'emploi des femmes et la marche vers l'égalité des sexes ? Olivier Thévenon présente les enjeux de la Stratégie européenne pour l'emploi. Cette dernière propose des objectifs principalement quantitatifs, par le biais de directives, qui ne disent rien quant aux moyens à mettre en œuvre

pour les atteindre. Or les traditions et les fondements des « États-providence » sont propres à chaque pays.

Enfin, le débat sur le mode d'acquisition des droits sociaux en France est abordé dans deux articles qui s'opposent. Henri Sterdyniak considère que l'individualisation des droits sociaux inciterait les femmes à travailler en pénalisant celles qui restent au foyer ; à l'inverse, la familialisation du système fiscal-social permettrait de verser des transferts sociaux équitables et correctement ciblés, et de prélever des impôts qui tiennent compte des capacités contributives des familles. Marie-Thérèse Lanquetin, Marie-Thérèse Letablier et Hélène Périvier insistent sur la nécessité de repenser le mode d'acquisition des droits sociaux afin de garantir, avant tout, les droits fondamentaux à tout individu, pour notamment supprimer les discriminations à l'encontre des femmes.

Comme toujours, les recherches sur le genre — encore plus que toutes les autres — doivent démontrer leur bien-fondé. Leurs auteurs-es doivent se justifier, démontrer qu'ils ou elles ne se situent pas dans le domaine de la subjectivité, de l'affirmation, mais dans celui de l'analyse. La préparation de cette Revue n'y a pas échappé... En outre, des arguments que l'on pouvait considérer comme faisant définitivement partie du passé refont surface, en filigrane ou explicitement, dans certains articles. Les féministes seraient les femmes aisées des couches supérieures qui négligent les intérêts des couches les plus pauvres, verdict sans appel en lieu et place de débat. Les mêmes féministes s'opposeraient, au nom de la vertu de l'indépendance par le travail, aux femmes qui veulent consacrer davantage de temps à l'éducation de leurs enfants, tâche ô combien noble, en prenant des temps partiels ou en interrompant momentanément leur activité. Parce qu'ils reflètent le débat interne à l'OFCE, nous avons décidé de tout publier, même lorsque notre force de conviction s'est révélée insuffisante pour gommer les aspects les plus provocateurs.

Ce numéro comporte des articles de chercheurs-es de l'OFCE bien sûr, mais aussi d'autres structures — CEE, CNRS, INED, INSEE, Universités —, en nombre presque équivalent. Que leurs auteurs-es en soient vivement remerciés-ées.

Enfin, nous remercions tout particulièrement Claudine Houdin, Najette Moummi, Nathalie Ovide, Esther Benbassat et Valérie Richard pour le travail remarquable qu'elles ont effectué pour la composition de cette Revue.

Françoise Milewski et Hélène Périvier

